



## Version 4.3.2

# Notes d'accompagnement pour les utilisateurs externes

La version 4.3.2 du LaMPSS permet aux clients et au personnel d'inclure leur signature électronique sur leurs ententes de financement individuelles dans LaMPSS Online.

La Classification nationale des professions (CNP) a aussi été mise à jour de la version de 2016 à la version de 2021 à l'échelle du LaMPSS.

---

### Gestion des ententes individuelles (EFI) – Signature électronique

Cette fonction permet aux clients et au personnel de visualiser et d'apposer leur signature électronique sur leurs ententes de financement dans LaMPSS Online.

### Mise à jour de la Classification nationale des professions (CNP)

La Classification nationale des professions (CNP) a été mise à jour de la version de 2016 à la version de 2021 à l'échelle du LaMPSS. La fonction de recherche dans la CNP a été améliorée et les sections suivantes du LaMPSS ont été touchées :

➤ Gestion externe de cas (GEC)

Pour la GEC, les données ont été mises à jour de la version de 2016 à la version de 2021. Les écrans suivants présenteront et accepteront uniquement la version de 2021 de la CNP :

- Études et expérience
- Résultats de la détermination des besoins
- Résultats du RAT

➤ Inscription à un service

Pour l'inscription à un service, certains programmes permettent maintenant des questions supplémentaires liées à la CNP. Pour ces programmes, les données ont été mises à jour de la version de 2016 à la version de 2021. Les questions concernant la CNP acceptent une CNP à 4 chiffres.

➤ Collèges privés d'enseignement professionnel (CPEP)

Pour les CPEP, les données de la CNP n'ont **pas** été mises à jour de la version de 2016 à la version de 2021 pour les programmes actuels qui ont été approuvés, refusés ou suspendus, qui sont expirés ou qui sont en cours de modification.

Pour les nouvelles demandes qui n'ont pas encore été approuvées, les données de la CNP ont été mises à jour de la version de 2016 à la version de 2021 dans les programmes actuels. Seule la version de 2021 de la CNP sera acceptée pour les nouveaux programmes de formation (c'est-à-dire les nouvelles demandes). Les programmes actuels approuvés et les résultats connexes continueront d'utiliser la version de 2016.

Les écrans suivants sont touchés :

- Renseignements sur le programme de formation
- Résultats du sondage auprès des étudiants